



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Commune de PITGAM

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La SCEA KILMAS HOUCK - siège social : 9 Rue du Staelenbrugge 59284 PITGAM - a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter pour l'agrandissement de l'élevage avicole et la création d'une unité de compostage des effluents d'élevage à la même adresse comprenant les activités principales suivantes soumises à autorisation au titre des rubriques de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

2111-1 Volailles, gibier à plumes

3660-a Élevage intensif de volailles ou de porcs

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairie de **PITGAM du 26 août 2019 au 26 septembre 2019 inclus**, où le public pourra prendre connaissance du dossier tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être faites :

- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr ou au commissaire-enquêteur durant ses permanences en mairie de PITGAM

- par voie postale en mairie de PITGAM – à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur.

Monsieur THIEULLET Jean Charles, en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de PITGAM au lieu de consultation du dossier, **le 26 août 2019 de 14 heures 30 à 17 heures 30, le 3 septembre 2019 de 9 heures à 12 heures, le 11 septembre 2019 de 10 heures à 13 heures, le 20 septembre 2019 de 14 heures 30 à 17 heures 30 et le 26 septembre 2019 de 15 heures à 18 heures.**

Le dossier d'enquête publique papier sera également disponible à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe>).

Un poste informatique sera à la disposition du public pour consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – LILLE.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du bureau d'études STUDEIS au 03.85.38.57.35

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord ainsi qu'en préfecture du Nord et en mairie de PITGAM pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.